

Tableau 5-2: PRIX DOMESTIQUE ET INTERNATIONAL PROJÉTÉS, 1981-1990

Unité: Dollar canadien actuel par baril.

	Prix de référence du sable pétrolifère (a)	Prix du pétrole tertiaire (a)	Prix à la tête de puits classique (a)	Prix national (b)	Prix mondial 1.5 % d'aug- men- tation réelle (c)	Prix mondial 7 % d'aug- men- tation réelle (c)	Choc pétrolier mondial (c, d)
1981	38.00	30.00	18.25	23.30	42.70 ^(e)	42.70 ^(e)	42.70 ^(e)
1982	41.85	33.05	20.25	27.80	47.39	49.74	47.39
1983	45.80	36.15	22.25	32.30	51.91	57.22	51.91
1984	49.85	39.35	26.13	36.18	56.91	65.87	56.91
1985	54.10	42.70	30.63	40.68	62.29	75.72	62.29
1986	58.55	46.20	37.00	47.05	68.04	86.88	93.04
1987	63.20	49.90	44.00	54.05	74.12	99.42	101.35
1988	68.30	53.90	51.00	61.05	80.69	113.71	110.34
1989	73.75	58.20	58.00	68.05	87.79	129.97	120.05
1990	79.65	62.85	65.00	75.05	95.52	148.55	130.61

(a) Canada, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1980e, p. 26. Les prix tertiaires et des sables pétrolifères entreront en vigueur en janvier de chaque année, la moyenne des prix à la tête de puits classique étant calculée pour l'année en question. Le prix de référence des sables pétrolifères est sujet à la limite du prix international.

(b) Canada, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1980e, p. 30. On calcule la moyenne du prix national pour l'année en question. On assume par ailleurs que la surtaxe de compensation pétrolière de \$10.05 restera en vigueur après 1983. Il est prévu que les importations tomberont à zéro en 1990. On ne laissera pas le prix national dépasser 85 % du prix international ou du prix moyen du pétrole brut aux États-Unis, selon le cas.

(c) Les augmentations en prix réels s'ajoutent au taux annuel projeté de croissance de l'indice de prix de gros des États-Unis pour 1981-1990, tel qu'estimé par la Wharton School des États-Unis. Par exemple, si l'indice des prix de gros des États-Unis augmente de 10 %, le prix mondial augmente de 11.5 % dans le cas d'augmentation réelle de 1.5 % et de 17 % dans le cas d'augmentation réelle de 7 %. On emploie cet indicateur de prix américain parce que le prix international du pétrole est calculé en dollars américains.

(d) Le prix mondial est calculé selon une augmentation réelle annuelle de 1.5 % entre 1982 et 1990, augmentation à laquelle s'ajoute un choc pétrolier de \$15 (en dollars constants de 1980) pour 1986.

(e) \$42.70 représentent le prix actuel moyen mondial du pétrole brut livré au Canada.

1.5 % d'augmentation réelle annuelle. Le troisième scénario de prix, qui simule le type de choc international qui s'est produit en 1973-74 et encore 1979-80, incorpore une augmentation de \$15 du prix réel du baril en 1986 (superposé à une augmentation réelle annuelle de 1 à 1.5 % durant les années 80). On trouvera au tableau 5-2 des hypothèses d'augmentation semblables à celles employées dans les analyses. Le Comité estime que les scénarios de forte et faible augmentation de prix constituent des limites englobant vraisemblablement les futures augmentations du prix mondial du pétrole.

D'un autre côté, on peut connaître avec davantage de certitude le futur prix *domestique* du pétrole car *Le Programme énergétique national 1980* a prévu un calendrier d'augmentation de prix jusqu'en 1990. Ces prix figurent également au tableau 5-2. Le prix à la tête de puits d'un brut conventionnel de l'Alberta (38° de densité API) augmentera en dollars actuels de près de

300 % entre 1980 et 1990. Ceci peut sembler une augmentation importante mais, compte tenu de l'inflation, on s'attend à ce que cela constitue approximativement une augmentation réelle de 65 % au cours de la décennie. Le lecteur devrait également se souvenir que ces calendriers d'augmentation de prix ne sont pas immuables; les circonstances nationales ou internationales peuvent changer et il faudra peut-être adapter à ces nouvelles conditions le programme de prix domestique prévu.

Le Programme énergétique national 1980 établit un régime de prix pour le gaz naturel afin de le mettre en position davantage concurrentielle par rapport au pétrole au cours des trois prochaines années. Cette politique de prix devrait favoriser un passage du pétrole au gaz, réduisant ainsi le besoin pour le Canada d'importer du pétrole étranger tout en jetant les bases d'une politique à l'égard de l'excès de capacité productive de gaz naturel de l'ouest du Canada. Dans le cadre de ce